



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le deux octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2024_10_73

Date de convocation du conseil : 27 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, Mme WILLAUME Francine.

Absents excusés :

M. DEMESSEMAKERS Olivier a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne
Mme HERAUD Murielle a donné pouvoir à M. MICHELET Philippe
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice
M. PAUL-HAZARD Michel a donné pouvoir à M. PUYDOYEUX Jean-Jacques
M. VIGIER Pascal a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme CHASTEL Ita

Objet : **Tarif de la redevance Assainissement 2025**

Secrétaire de séance : Madame WILLAUME Francine

M. Philippe MICHELET rappelle que le tarif actuel de la redevance assainissement est de 2,03 € HT le m3 depuis le 1^{er} janvier 2023.

Il propose au conseil municipal de maintenir ce tarif pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE cette proposition

FIXE le montant de la redevance assainissement à 2,03 € HT le m3 à compter du 1^{er} janvier 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 02/10/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 04/10/2024

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN